



Bulletin de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNUipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Bulletin n°614 de janvier 2015
ISSN : 1250-3509

L'école en première ligne

En tant que citoyen-ne-s comme en tant qu'enseignant-e-s, nous sommes toutes et tous profondément affecté-e-s par les attentats de ce début d'année. En même temps, les mobilisations immenses dans toute la France sont porteuses d'espoir pour construire l'avenir.

Très vite, l'école se retrouve en première ligne...

C'est pourquoi il est nécessaire de dire maintenant que le pays peut décider d'investir massivement pour l'éducation, la culture, et tout ce qui permettra à chaque jeune de trouver sa place dans une société plus juste.

En Seine-Saint-Denis, c'est maintenant que nous demandons à la ministre de tenir ses engagements.

Laisser sur le bord du chemin plusieurs dizaines d'écoles non classées en éducation prioritaire, remettre en question les seuils d'ouverture de classes et les décharges de direction, attribuer au département un nombre de postes très en-deçà des besoins réels, restreindre encore le droit à mutation des enseignants... n'est pas renforcer l'école dans notre département !

Le SNUipp, le SNES et le SNEP-FSU 93 ont invité tous les syndicats du département pour un appel commun pour un plan de développement en Seine-Saint-Denis, et un appel commun à la grève du 3 février 2015.

Pour un réel engagement pour l'école et le respect des droits des enseignants, pour les moyens de faire réussir tous nos élèves,

**tou-te-s en grève
le 3 février 2015 !**

*En hommage à Charb,
nous reproduisons deux
de ses dessins pour la brochure
de la FSU «Le pari de l'intelligence,
le pari de l'avenir !»*



Sommaire :

p.1 :

L'école en première ligne.

p.2 :

Lettre ouverte à la ministre de l'éducation nationale.

p.3 :

Appel du Conseil National du SNUipp-FSU.

p.4 :

Lettre aux parents de nos élèves.

Directrice

de la publication :

R.SCHNEIDER

N° CPPAP :

0615 S 07500 -

Prix du N° : 2 €

Imprimerie Spéciale du SNUipp 93

Bourse Départementale du Travail

1 place de la Libération

93016 Bobigny cedex

Tél. : 01.48.96.36.11.

Fax : 01.48.96.36.80

snuipp93@wanadoo.fr

<http://www.snuipp.fr/93>

Ce bulletin vous a été

envoyé grâce au fichier

informatique du

SNUipp Seine Saint Denis.

Conformément

à la loi du 08.01.78, vous

pouvez y avoir accès ou

faire effacer les informations

vous concernant en vous

adressant au SNUipp.

19 janvier 2015

Lettre ouverte à la ministre de l'éducation nationale : «Respectez vos engagements !»

Madame la ministre,

Le 19 novembre, vous êtes venue en Seine-Saint-Denis et **vous avez annoncé que 525 écoles seraient classées en Education prioritaire**. Savez-vous que ce sont 490 écoles qui ont été classées, et que **vos engagements ne sont pas respectés ?**

Le SNUipp-FSU 93 a présenté la situation de 48 écoles dont les enseignants ne comprennent pas qu'elles restent au bord du chemin. Le sentiment domine d'une Seine-Saint-Denis qui sert de porte-voix à la communication ministérielle, au détriment d'un réel traitement de fond. Deux mois après vos annonces, il est encore temps de nous entendre.

Par ailleurs, après votre passage, nombreux sont ceux qui ont cru que le 93 aurait 500 postes en plus de la dotation nécessaire à la hausse démographique. En réalité, vous accordez 240 postes au département pour tout faire. Conséquences : alors que la baisse des effectifs dans les classes est la première revendication des enseignants pour faire réussir leurs élèves, les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Seine-Saint-Denis apprennent maintenant que **les seuils d'ouverture de classes** de notre département, imposés par plusieurs semaines de mobilisation en 1998, ne seraient plus respectés cette année. Et que **les décharges des directrices et directeurs d'écoles** devraient elles aussi être «normalisées». C'est inacceptable.

Autre engagement non tenu : vous annonciez des **maîtres supplémentaires** dans les classes, pour les seules écoles en éducation prioritaire il faudrait plusieurs centaines de postes de plus que la dotation annoncée.

En terme de **soutien aux enseignants et de reconnaissance de leurs droits**, ils attendront encore plus de 27 ans pour sortir du département.

Pour les mutations internes, vous aviez annoncé le 19 novembre que «Pour les professeurs des écoles stagiaires, les lieux de stage seront définis avant que les mouvements des titulaires ne s'effectuent». Mais en décalant toutes les opérations de carte scolaire après les élections départementales, vous avez pris la responsabilité de bloquer tout le calendrier du mouvement. Ainsi un millier de collègues titulaires et stagiaires ne connaîtront pas leur niveau de classe au moment de la fermeture des écoles en juillet. Quelle rentrée en perspective pour ces enseignants, qui ne pourront pas préparer leur classe avant septembre ?

Enfin le **recours à des enseignants contractuels (450 à ce jour)** n'est pas près de se résorber : le SNUipp-FSU vous demandait un financement d'études pour que des jeunes puissent devenir enseignants en passant le concours, vous avez répondu par le M1 en alternance. Cela signifie que les étudiants de Seine-Saint-Denis n'auront pas droit à la même formation que les autres étudiants de France.

Madame la ministre, la coupe est pleine.

Les enseignants de Seine Saint-Denis seront **en grève le 3 février prochain**, pour obtenir l'investissement massif dont l'école a besoin, particulièrement dans notre département.

Nous serons en grève pour que les engagements soient tenus. Pour que les enseignants, dont le rôle est plus que jamais déterminant, soient reconnus et soutenus... autrement que par des mots.

Le SNUipp-FSU 93 se tient à votre disposition pour examiner avec vous, les besoins réels de l'école en Seine Saint-Denis.



LES PROPOSITIONS
DE LA FSU



Grève le 3 février

Appel du Conseil National du SNUipp-FSU

Dans cette période de crise économique et sociale et de montée des inégalités, l'école avec ses enseignant-es constituent un rempart incontournable à la relégation des plus fragilisés-es et à la montée de tous les obscurantismes. Plus que jamais notre pays a besoin d'école, il faut lui donner les moyens de lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche en premier lieu les enfants issus-es des milieux populaires. C'est une des conditions pour offrir une culture commune à tous et toutes et permettre l'émancipation de chacun-e.

Or, la priorité au primaire ne se traduit pas dans les écoles. Les nouveaux rythmes scolaires ne sont pas une réponse à la difficulté scolaire. Ils accentuent la dégradation des conditions de travail des enseignant-es et renforcent les inégalités territoriales. Avec des effectifs parmi les plus chargés d'Europe, une formation continue exsangue, une charge de travail toujours en augmentation, une revalorisation salariale en panne et un recours croissant aux contractuel-les, en lieu et place d'enseignant-es titulaires et formés, il y a saturation.

Dans le cadre fédéral, le SNUipp-FSU appelle à la grève le 3 février prochain et rappelle son attachement au cadre unitaire qui doit être recherché à tous les niveaux. Il débatera avec les personnels des suites de l'action et sera force de propositions de ces suites.

Avec la FSU, il demande un investissement massif dans l'Éducation ce qui nécessite une augmentation du budget prévu. Pour réussir l'école, il faut davantage d'enseignant-es mieux formés et mieux payés et améliorer leurs conditions de travail.

Améliorer les conditions de travail

Budget

Avec seulement 2 511 créations d'emplois programmées pour la prochaine rentrée, l'école manque de postes et même 6 académies se voient imposer des suppressions de postes. Le budget est nettement insuffisant. Deux mesures actées pour la rentrée 2015, l'amélioration du régime des décharges pour la direction d'école et les demi-journées d'allègement de service en REP+, vont déjà consommer 1 650 postes. Il ne restera donc plus que 861 emplois pour accueillir les 23 400 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2015, soit un emploi enseignant pour 27 élèves. Le nombre d'élèves, par classe déjà au-dessus des moyennes européennes, ne va pas baisser et même augmentera dans trop d'écoles. De plus, les autres priorités affichées par le ministère ne vont pas se déployer (PDMQDC, -3 ans) et notre école ne va pas rattraper son retard (manque de 1 800 postes de remplacement et 4 834 RASED par rapport à 2008).

Par ailleurs, des moyens supplémentaires sont également nécessaires pour classer en éducation prioritaire toutes les écoles dont les caractéristiques le justifient. Financer cette réforme de l'éducation prioritaire et répondre aux autres besoins nécessitent un tout autre budget. Ce besoin de moyens fera l'objet d'une campagne d'information.

Effectifs

La taille des classes, déterminante pour la réussite des élèves

Salaires

Tout le monde le reconnaît : les enseignant-es des écoles sont sous-payés par rapport à leurs homologues européens et aux fonctionnaires de même catégorie. L'annonce de la prime aux recteurs et rectrices a sonné comme une provocation chez nos collègues alors que leur salaire va baisser en janvier. Il faut d'urgence augmenter nos salaires. Cela passe par :

Formation initiale et continue

Cumuler un mi-temps en responsabilité et un mi-temps en ESPE, calqué de plus sur le calendrier universitaire, n'est pas tenable, ni réaliste pour nos collègues stagiaires ; cela ne correspond pas à une véritable formation professionnelle. Il faut retrouver d'urgence un maximum d'1/3 en responsabilité et 2/3 en

comme le confirment plusieurs études, doit baisser : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 élèves en REP et REP +, pas plus de 15 élèves pour les moins de 3 ans, effectifs allégés dans les classes scolarisant au moins un-e élève en situation de handicap.

Pour réussir la scolarisation des élèves en situation de handicap, il faut des professionnel-les formés avec statut pérenne et un salaire à hauteur des missions, pour accompagner les jeunes.

Réforme des rythmes

Elle a des conséquences négatives sur les conditions de travail et de vie des enseignant-es. Le SNUipp-FSU continue d'exiger une remise à plat de cette réforme.

APC

Ce dispositif ne répond pas au traitement de la difficulté scolaire. Le SNUipp-FSU demande la fin des APC et le retour à un temps de concertation institutionnalisé dans l'emploi du temps régulier des écoles.

Gestion des personnels

Il faut remettre à plat le mode de gestion des personnels (inspection, rapport à la hiérarchie, mutations, temps partiel, droit syndical,...) qui a subi des dégradations incessantes.

- Le rattrapage des pertes de salaires ;
- L'augmentation du point d'indice gelé depuis 2010 ;
- Une augmentation immédiate de l'ISAE (400 € bruts annuels) accessible à toutes et tous, s'alignant sur l'ISOE de nos collègues du 2nd degré (1200 € brut annuels).

ESPE, afin que le volume de formation didactique et théorique prenne toute sa place et son sens.

La formation continue a quasiment disparu. Il faut d'urgence rétablir une formation continue de qualité sous forme de stages remplacés sur le temps de classe.

Le SNUipp-FSU poursuivra son action et ses interventions pour obtenir la suppression du SMA et appelle la profession à abandonner la procédure de déclaration préalable lors de la journée de grève du 3 février.

Lettre aux parents de nos élèves :

Dans la période difficile que nous vivons, les enseignants sont convaincus qu'il faut un investissement massif pour l'école, la culture, et tout ce qui permettra à chaque jeune de trouver sa place dans une société plus juste.

La ministre est venue dans notre département le 19 novembre pour faire plusieurs annonces, qui ne sont pas respectées aujourd'hui.

- On attendait 500 postes de plus que la dotation habituelle, nous aurons en tout 240 postes pour tout faire. Ouvrir toutes les classes nécessaires, mettre en place les dispositifs de l'éducation prioritaire, recréer des postes de remplaçants et de RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : c'est impossible, il faudra choisir entre plusieurs nécessités !
- La ministre avait annoncé 525 écoles classées en éducation prioritaire, il y en a 490 en réalité. Plusieurs dizaines d'écoles, qui ont toutes les raisons d'être classées, ne comprennent pas qu'elles ne soient pas entendues.
- Nous apprenons maintenant que les seuils d'ouverture de classes ne seront pas respectés, et que les directrices et directeurs d'écoles auront moins de temps de décharge : nous ne pouvons pas accepter que les effectifs augmentent dans les classes, et que les directions soient mises en difficulté.
- Le SNUipp-FSU 93 a demandé à la ministre que les jeunes puissent avoir un financement de leurs études pour devenir enseignant en passant le concours : c'est le meilleur moyen d'arrêter de recruter des contractuels à la place d'enseignants titulaires formés. La réponse de la ministre est «le M1 en alternance», cela veut dire que les étudiants de Seine Saint-Denis n'auront pas la même formation que les autres : ils devront travailler une partie de leur temps, nous n'avons pas demandé cela, la formation doit être la même partout en France !

Le mardi 3 février 2015, les enseignants seront en grève pour que les engagements soient tenus, et pour obtenir l'investissement massif dont l'école a besoin, particulièrement dans notre département.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

Les enseignants de vos enfants

Lettre aux parents de nos élèves :

Dans la période difficile que nous vivons, les enseignants sont convaincus qu'il faut un investissement massif pour l'école, la culture, et tout ce qui permettra à chaque jeune de trouver sa place dans une société plus juste.

La ministre est venue dans notre département le 19 novembre pour faire plusieurs annonces, qui ne sont pas respectées aujourd'hui.

- On attendait 500 postes de plus que la dotation habituelle, nous aurons en tout 240 postes pour tout faire. Ouvrir toutes les classes nécessaires, mettre en place les dispositifs de l'éducation prioritaire, recréer des postes de remplaçants et de RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : c'est impossible, il faudra choisir entre plusieurs nécessités !
- La ministre avait annoncé 525 écoles classées en éducation prioritaire, il y en a 490 en réalité. Plusieurs dizaines d'écoles, qui ont toutes les raisons d'être classées, ne comprennent pas qu'elles ne soient pas entendues.
- Nous apprenons maintenant que les seuils d'ouverture de classes ne seront pas respectés, et que les directrices et directeurs d'écoles auront moins de temps de décharge : nous ne pouvons pas accepter que les effectifs augmentent dans les classes, et que les directions soient mises en difficulté.
- Le SNUipp-FSU 93 a demandé à la ministre que les jeunes puissent avoir un financement de leurs études pour devenir enseignant en passant le concours : c'est le meilleur moyen d'arrêter de recruter des contractuels à la place d'enseignants titulaires formés. La réponse de la ministre est «le M1 en alternance», cela veut dire que les étudiants de Seine Saint-Denis n'auront pas la même formation que les autres : ils devront travailler une partie de leur temps, nous n'avons pas demandé cela, la formation doit être la même partout en France !

Le mardi 3 février 2015, les enseignants seront en grève pour que les engagements soient tenus, et pour obtenir l'investissement massif dont l'école a besoin, particulièrement dans notre département.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

Les enseignants de vos enfants